



Éditorial

« Une ère meilleure succèdera sans doute à cette horrible guerre et les hommes conscients de leurs devoirs et animés d'un désir de paix devront établir un ordre nouveau afin de ne jamais connaître ces mauvaises heures que vivent les hommes du monde entier en ce moment. »

Paul Bernard.

Ce sont les derniers mots qu'un des Fusillés du 5 mai 1943 nous a laissés.

N'oublions jamais que les hommes qui se sont engagés dans la Résistance voulaient le meilleur pour nous, notre liberté. C'est à nous maintenant de conduire les jeunes sur le chemin tracé par nos parents, celui de la Paix, ce bien aussi précieux que fragile.

Samedi 6 mai 2023

10 h 30 Cérémonie devant le monument des Fusillés de la Braconnne

Nous rendrons hommage à tous les Résistants charentais et leurs amis.

Nous souhaitons donner à cette cérémonie un caractère particulier car il s'agira de commémorer le 80^{ème} anniversaire de la fusillade du 5 mai 1943.

Avec la participation :

- des conseils communaux des jeunes de Brie, Fléac, Saint-Michel et Ruelle-sur-Touvre qui participeront activement dans le déroulé de cette cérémonie,
- de la chorale d'Entraygues de Saint-Michel,
- du groupe la 402 avec Michel Dupré et ses amis, des passionnés costumés en Résistants et leur véhicule.

Repas en commun

12 h 30 Restaurant le Briaud - 211 rue de la Mairie à Brie 16590

S'inscrire avant le 30 avril 2023 auprès de Michèle Dessendier (06 22 21 67 84) ou bien par mail asfbdessendier@gmail.com

15 h 00 Assemblée générale

Maison des associations de Brie (route de la Prévôtterie à Brie 16590)

Ordre du jour :

- Rapport d'activités et moral
- Rapport financier et rapport des vérificateurs
- Perspectives et projets de l'ASFB
- Modification des statuts
- Elections au conseil d'administration et vérificateurs des comptes
- Questions diverses

Nous aurons beaucoup de plaisir à vous accueillir lors de cette journée importante pour notre association, et nous comptons sur votre présence nombreuse.

ACTIONS JEUNESSE de l'ASFB

Préparation et participation de la Jeunesse au 80ème anniversaire de la fusillade du 5 mai 1943

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernière Lettre du Souvenir, afin de rendre acteurs les jeunes des Conseils Communaux de Saint-Michel, Ruelle sur Touvre, Fléac et Brie, les équipes adultes de ces 4 CCJ se sont rencontrées le 7 janvier 2023 afin de réfléchir ensemble à une idée de participation de la Jeunesse. A cette occasion est née l'idée de programmer une

seconde rencontre avec tous les jeunes sur le site même du Monument des Fusillés de la Braconne.

Enfants, Jeunes et adultes se sont donc regroupés samedi 25 février au cœur de notre petite clairière afin de découvrir pour les uns, faire découvrir pour les autres, notre site mémoriel.

Dans un premier temps, Michèle Dessendier, a présenté au groupe, constitué d'une trentaine de jeunes et d'une vingtaine d'adultes, le site mémoriel des Fusillés de la Braconne. Avec un vocabulaire réfléchi et adapté à ce jeune public, notre Présidente a présenté le cœur de la clairière avec le Grand Mur et ses stèles en pierre, puis le Chemin du Souvenir pour terminer par les silhouettes en bois situées à l'orée de la clairière. A l'issue de cette présentation, des



questions lui ont été posées par les enfants, jeunes et adultes. Ces échanges ont permis de rappeler qu'aujourd'hui, ici, en France, nous avons encore la chance de vivre dans un pays en Paix... et que malheureusement, à quelques milliers de kilomètres d'ici, depuis l'année dernière, notre continent n'était plus épargné par la Guerre.

Dans un deuxième temps, le Colonel Marcel Dommartin, venu avec une malle pédagogique garnie d'objets symboliques, a expliqué de façon très ludique et participative, comment s'organisait une cérémonie commémorative. La plupart des enfants se sont prêtés sans hésitation à un rôle d'acteur (maire, préfète, député, porte-drapeau, maître de cérémonie, voix off...) afin de reconstituer, le temps de notre rencontre, une cérémonie. Ce petit exercice a permis aux enfants n'ayant pas l'habitude d'assister à ces manifestations mémorielles, de comprendre comment ils pourraient intervenir et participer au 80ème anniversaire de la fusillade du 5 mai 1943.

Depuis, nous avons réfléchis entre adultes à différents rôles que tous les enfants seront fiers de réaliser pour tout le public qui sera présent ce jour là, mais cela reste une surprise qui vous sera dévoilée le samedi 6 mai 2023 !



5 mai 1943

Dans une clairière de la forêt de la Braconne, un peloton d'exécution allemand composé de soldats SS, en transit au camp militaire, exécutait six résistants. Ils avaient été condamnés à mort le 30 avril 1943 par un tribunal militaire siégeant au palais de justice d'Angoulême lors du jugement d'une affaire importante concernant tous les mouvements animés par les communistes.

Ils étaient plus de cinquante à avoir été arrêtés, six d'entre eux furent fusillés dans le département (pour l'exemple), les autres déportés, et quelques femmes relâchées.

Chef d'inculpation retenu contre eux : « Appartenance à association illégale, complicité avec l'ennemi, actions de francs-tireurs et voies de fait contre la puissance occupante ».



Jean Barrière

Jean Barrière «Monsieur Jacques» fils de facteur, est né le 10 janvier 1907 à Eysines (33). A 14 ans, il devient membre des jeunesses communistes. Il travaillait à la mairie de Bordeaux. Il est fait prisonnier en juin 1940 mais réussit à s'évader facilement. En 1941 il réorganise le parti communiste dans le sud-ouest.

Après avoir travaillé dans plusieurs villes, il devient chef de la résistance communiste dans les Charentes. Associé à René Michel, il est à l'origine des nombreux sabotages sur les voies ferrées en 1942. Il est arrêté par les policiers français à la gare de Saint-Michel (il venait récupérer des tracts) le 8 novembre 1942.

René Michel était le chef régional des FTP (Francs-tireurs et partisans, résistants communistes). Il est né le 6 décembre 1911 dans une famille d'ouvriers. Après ses études, il a un CAP de maître-traceur de l'aéronautique. Il adhère au parti communiste. Il met ensuite en place, un système de renseignements sur la Pallice – La Rochelle (17) et sur le mur de l'Atlantique. Il participe aux sabotages en cachant et collectant des armes. Il est recherché par les Allemands dès 1940. En 1942, caché à Champniers (16) il réussit à échapper, blessé, aux policiers venus l'arrêter. Il est arrêté à Courcôme (16) le 20 novembre 1942.



René Michel



Paul Bernard

Paul Bernard, père de six enfants, habitait à Saint-Michel et était ouvrier à la Poudrerie d'Angoulême - 16). Il hébergeait des clandestins et acceptait le rôle de "boîte aux lettres" (réception de tracts). Avec Jean Barrière il participe au déraillement de Gensac-la-Pallue. Après l'arrestation de Jean Barrière à la gare, les policiers Français l'arrêtent à son travail le mardi suivant. Sa maison est perquisitionnée. Jugé le 30 avril 1943, il est fusillé le 5 mai 1943 à la Braconne. Il avait 45 ans.



Marc Nepoux



Marcel Nepoux

Marc Nepoux 20 ans et Marcel Nepoux 19 ans, ces deux frères étaient des dirigeants des jeunesses communistes. Ils vivaient à Hiersac (16) chez leurs

parents. La police allemande et (peut-être) les renseignements généraux finirent par les arrêter le 28 novembre 1942, après le déraillement de Gensac-la-Pallue (sur un train de matériaux destinés au Mur de l'Atlantique). Ils s'étaient réfugiés chez René Jean Gallois. Marc fut blessé lors de leur arrestation, et par la suite, horriblement torturé par les policiers Français. Ils ont été jugés et fusillés le 5 mai 1943 à la Braconne.

René Jean Gallois, né le 6 mars 1910, est pupille de la nation (père mort en 14-18). C'est un poudrier, un militant syndical et politique. Patriote, il refuse de travailler pour les Allemands à la Poudrerie d'Angoulême. Il cache des armes et héberge des clandestins (Jean Barrière par exemple) mais aussi Marc Nepoux venu se réfugier chez lui aux Plats d'Asnières (16) après l'arrestation de son père et de son frère le 30 octobre 1942. Marc Nepoux et René Jean Gallois sont arrêtés le 28 novembre 1942 après que l'inspecteur du service des renseignements généraux ait été blessé ainsi que Marc Nepoux.



Jean Galois

De vous à nous

Lors de vos envois d'adhésions 2023 vous nous avez adressé des mots de sympathie et nous vous en sommes reconnaissants, c'est ainsi que nous conservons ce lien qui nous unit autour du Souvenir des Fusillés de la Braconne.

En voici quelques extraits ...

Jean-Claude Marquet et son épouse : « Avec tous nos vœux de joies, de bonne santé pour l'année 2023. Merci pour votre engagement. »

Jean-Pierre Gaborit : « Encore une grande reconnaissance pour votre travail et votre dévouement, et spécialement d'avoir su vous rapprocher des jeunes pour qu'ils reprennent le flambeau. Aussi je vous prie de transmettre à Chloé, Théo, Naël et Simon mes félicitations. »

Nathalie Nieto, très impliquée auprès de la jeunesse au sein de notre association : « Merci beaucoup pour la 46^{ème} édition de la Lettre du Souvenir qui participe au devoir de Mémoire que tentent d'entretenir les générations nées après les résistants de 39-45. Toutes ces traces écrites constitueront les repères des générations à venir. »

Andrée Gros, Jean Corbiat, René Gire ne manquent jamais de nous transmettre leurs amitiés et leur fidélité.

De nombreuses associations « amies » et adhérentes à l'ASFB nous ont également adressé leurs bons vœux :

Max Maccari, nous adresse au nom du comité FNACA de Brie « ses meilleurs vœux pour 2023 ».

Michelle Colombier, secrétaire de l' ANACR Angoumois précise « surtout santé et fidélité à nos valeurs de la Résistance ».

Michèle Jubeau-Denis, présidente de l'amicale du camp de concentration de Dachau Nouvelle Aquitaine nous souhaite « beaucoup de mémoire et de belles cérémonies ».

François Le Petit, président de la FNACA Charentaise, nous adresse ses « vœux de réussite pour toutes les initiatives de mémoire organisées par l'ASFB ».

François Cantillon-Tramont, Lieutenant-Colonel BA 709, Association de Soutien à l'Armée Française s'associe à tous les vœux déjà formulés.

François Lobit, délégué général du Souvenir Français pour le département de la Charente : « Ensemble, partageons l'aventure de la Mémoire »

Dates à retenir

Samedi 6 mai 2023
(voir détail dans la présente lettre)

Cérémonie à la Braconne (le matin)

Repas ouvert à tous et à la charge de chacun (e) - (sur inscription)

Assemblée générale (convocation aux adhérents jointe à la présente)

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours national de la résistance et de la déportation se déroulera le **mercredi 24 mai 2023** et sera organisée par le collège Anatole France à Angoulême (16).

Comme chaque année notre association offre aux jeunes lauréats près de 60 livres de poésie de Michel

David « Mémoire de Braconne ». Ainsi, la poésie au service de l'histoire des Résistants fusillés se répand auprès des jeunes générations charentaises.

La commune de Saint-Michel organise une cérémonie au monument aux Morts de Saint-Michel le **5 mai 2023 à 18 heures**. Ce monument, dédié aux Résistants de la commune, recouvre les corps de ceux fusillés le 5 mai 1943 à la Braconne.

Ces corps retrouvés et exhumés d'une des trois fosses de la clairière de la Braconne ont été rendus aux familles et enterrés à Saint-Michel, tous ensemble tellement il était impossible de les identifier les uns des autres.

Ce QR code vous permet
d'accéder directement
à notre site Internet



Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne,
Mairie. 16590 BRIE
<http://www.asfb.brie.fr>

Robert Hébras, dernier survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane, est mort.

Robert Hébras, le dernier témoin du massacre d'Oradour-sur-Glane, nous a quittés le 11 février 2023. Il est décédé à l'hôpital de Saint-Junien à l'âge de 97 ans. Né le 29 juin 1925 à Oradour-sur-Glane, il était l'une des six personnes à avoir survécu au massacre perpétré dans cette localité le 10 juin 1944.

En avril 1944, après avoir subi de lourdes pertes sur le front de l'Est, la 2^{ème} division blindée Waffen SS « Das Reich », sous le commandement du Général Heinz Lammerding, est mise au repos dans la région de Montauban. Elle est considérée comme une unité militaire d'élite et a déjà participé à des opérations de lutte contre les partisans. Sur le front de l'Est, ses soldats ont massacré des populations, détruit des habitations, et incendié des villages. En mai 1944 et début juin 1944, des unités de cette division terrorisent les populations des départements du Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Ariège. Elles fusillent ou déportent des résistants et des otages, assassinent de nombreux civils, et incendient des habitations.

Le lendemain du débarquement, le 7 juin 1944, la division « Das Reich » reçoit deux ordres contradictoires : Rejoindre la Normandie, et intervenir contre la Résistance dans la zone de Tulle-Limoges. Puis, le 8 et 9 juin, les ordres précisent que l'essentiel de la division doit être retiré des interventions contre la Résistance avant le 11 juin à 12 h pour rejoindre le front de Normandie.

Au cours de la progression vers Tulle, la division est confrontée aux actions de la Résistance. Le 7 juin, Les FTP libèrent la ville de Tulle. Cette libération est de courte durée, car le 9 juin, la division « Das Reich » réoccupe la ville. En représailles 99 hommes, sont pendus aux balcons et aux réverbères et 149 hommes sont déportés le lendemain.

Il existe deux thèses concernant la prise de décision du massacre d'Oradour sur Glane. La première stipule que Heinz Lammerding ordonne d'éradiquer, pour l'exemple, un village de la région. Le choix, concerté avec la Milice, se porte sur ce bourg paisible et sans implication avec la Résistance. La deuxième thèse se base sur des fausses informations désignant Oradour comme abritant un poste de



Robert Hébras et Agathe sa petite fille dans le village martyr.

commandement du maquis. Une variante serait une confusion avec Oradour sur Vayres, village qui abrite des résistants.

Le 10 juin, la 3^{ème} compagnie positionnée à Saint-Junien, soit environ 200 Waffen SS, se met en route aux environs de 13 heures. Lorsque les premiers véhicules entrent dans Oradour, le bourg est déjà encerclé. Les habitants sont rassemblés sur le champ de foire : ordre est donné d'abattre ceux qui ne peuvent s'y rendre.

Ce 10 juin 1944, Robert Hébras va avoir 19 ans. Au journal « Le Populaire du Centre », il se souvient : « Ce jour-là, il faisait beau. Nous étions en train de discuter avec mon copain Martial du match de foot du lendemain, devant ma maison. J'étais à l'époque garagiste et le hasard avait voulu que mon patron me donne un jour de congé le 10 juin. Vers 14 heures, deux camions chenilles arrivent dans le village avec des soldats habillés en noir. La plupart des gens ont pensé qu'ils rejoignaient le front de Normandie. Mon copain, lui, a pris la fuite. Il a eu raison ».

Robert Hébras se retrouve avec sa mère et ses deux sœurs sur la place du village, avant d'être séparé d'elles. Les hommes sont parqués dans les granges, les femmes et les enfants dans l'église. Pour le jeune Robert, c'est la grange Laudy, sous la garde d'un détachement et de deux mitrailleuses. Il se souvient : « Les deux mitrailleuses étaient installées devant nous. Le chef a donné l'ordre de tirer. Nous étions une

cinquantaine, les premiers étaient à dix mètres des armes. On est tombés les uns sur les autres ».

Puis, les SS inspectent le charnier pour achever les blessés au pistolet. Il n'y a que cinq blessés survivants, cachés sous l'empilement des cadavres : Jean-Marcel Darthout, Mathieu Borie, Clément Broussaudie, Pierre-Henri Poutaraud et Robert Hébras. Il poursuit : *« Ensuite, on nous a couverts de tout ce qui pouvait brûler et ils ont mis le feu. Quand les flammes ont commencé à m'atteindre, je n'avais plus le choix : soit je mourrai brûlé vif ou je tentais de m'enfuir. Je suis sorti de dessous les morts et les mourants, les soldats n'étaient plus là. J'ai pu me réfugier dans une étable ».*

Pierre-Henri Poutaraud s'enfuit dès le départ du feu mais est assassiné près du cimetière. Trois des cinq hommes qui ont réussi à fuir le village en feu sont gravement blessés. Robert Hébras est touché à la poitrine, à une jambe et au poignet droit.

Les femmes et les enfants réunis dans l'église du village sont mitraillés ou brûlés vivants par le feu provoqué par les SS. Les 207 enfants et bébés ainsi que 254 femmes périssent dans l'église. Marguerite Rouffanche, profitant d'un nuage de fumée, s'échappe par une fenêtre de l'église et gagne le jardin voisin, n'étant que légèrement blessée. En début de soirée, une partie de la troupe rejoint son cantonnement. D'autres hommes gardent le bourg dévasté. Le lendemain, une section revient et procède à l'élimination systématique des corps par le feu et la fosse commune ce qui rend impossible l'identification des morts. On dénombre 643 victimes.

Après le 10 juin 1944, Robert Hébras rejoint le maquis, puis l'armée pour participer aux combats de la Libération. Au sortir de la guerre, il reprend son métier, ouvre son propre garage, et fonde une famille. Il aura un fils et trois petits-enfants. C'est alors qu'il entreprend le « travail de mémoire », qu'il va mener toute sa vie.

En 1953 se tient le procès de Bordeaux, où sont jugés les SS présents à Oradour. Robert Hébras y témoigne. Il n'y a aucun donneur d'ordre sur le banc des accusés, seulement des exécutants, dont 13 Alsaciens « Malgré-nous ». En 1983, il assiste à un procès en RDA contre l'un des bourreaux d'Oradour, Heinz Barth.

Le reste de sa vie, il s'engage pour la réconciliation franco-allemande, jusqu'à accueillir le Président allemand Joachim Gauck aux côtés de François Hollande en septembre 2013. Malgré son âge, il entreprend des visites guidées dans le village martyr, notamment pour des collégiens et étudiants allemands. Les ruines conservées en l'état sont le lieu le plus fréquenté du Limousin. Il accompagne la création du Centre de la mémoire d'Oradour. Le 10 juin 2017, il accueille Emmanuel Macron à l'occasion du 73^e anniversaire du massacre.

Il reçoit le Prix du citoyen européen décerné par le Parlement en 2017, en plus de la Légion d'honneur et de la Croix d'officier de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne en 2015. En juin 2021, Emmanuel Macron, venu rendre hommage aux victimes du massacre d'Oradour-sur-Glane devant le tombeau des martyrs de la commune, lui remet la médaille de Commandeur de l'ordre national du mérite.

Il a publié plusieurs livres, *Oradour-sur-Glane : le drame heure par heure* (1994) qui donnera lieu à une polémique sur le rôle dans le massacre des alsaciens « malgré-nous », *Avant que ma voix ne s'éteigne* (2014) avec le journaliste Laurent Borderie. Il a participé à plusieurs films-documentaires, *Une vie avec Oradour*, de Patrick Séraudie (2011), et *Der Fall Oradour, Enquête sur un crime de guerre*, de Ute Casper (2014).

Devenu seul témoin vivant du massacre depuis le décès de Jean-Marcel Darthout le 4 octobre 2016, Robert Hébras était le seul survivant du massacre encore en vie. En juin 2021, lors des 77^{èmes} cérémonies, il annonce passer, de son vivant, le flambeau à sa petite fille Agathe : *« Je pense à l'avenir. C'est important pour ceux qui sont dans le cimetière qu'on ne les oublie pas ».* Elle va désormais devoir porter sur ses jeunes épaules le poids de la mémoire d'Oradour transmise par son grand-père.

Robert Hébras meurt à l'âge de 97 ans le 11 février 2023 à l'hôpital de Saint Junien. Le 17 février, lors de ses obsèques au cimetière d'Oradour-sur-Glane, un hommage national lui est rendu. Plusieurs personnalités politiques y assistent, dont Pap Ndaye, ministre de l'Éducation nationale représentant le président de la République, et l'ancien président François Hollande.

Camille Senon, 97 ans elle aussi, est présente ce jour-là. Elle aurait pu se trouver dans l'église avec les nombreuses femmes et enfants brûlés vifs par les nazis ce 10 juin 1944. À 20 ans, elle se trouvait dans le tramway entre Limoges et Oradour-sur-Glane, arrêté par les soldats allemands avant d'entrer à Oradour : *« Je ne dis jamais que je suis une rescapée. C'est Robert qui l'est, c'est un symbole. Nous avons tous les deux, avec Robert, perdu de la famille ce jour-là. Lui sa maman et ses deux sœurs. Moi, mon papa, mon grand-père, des oncles et des cousins. C'est ce lien qui nous a réunis. La dernière fois que je l'ai vu, c'était le 10 juin dernier pour la commémoration. Je n'arrive pas à réaliser que Robert ne sera plus à nos côtés. Je me souviendrai de la force de son témoignage ».*

Camille Senon était venue témoigner devant le monument de la Braconne en mai 2009.